

Adresse de la commune de Béthune décrivant la fête célébrée en l'honneur de la reprise de Toulon en présence des représentants Lebon et Duquesnoy, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Béthune décrivant la fête célébrée en l'honneur de la reprise de Toulon en présence des représentants Lebon et Duquesnoy, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 4;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34216_t1_0004_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

dons patriotiques en chemises, bas, souliers et charpie, qu'elle a recueillis, sont considérables.
Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[Béthune, 11 niv. II. A la Conv.] (2)

Citoyens Législateurs,

Depuis quelques jours nous possédions dans nos murs le représentant du peuple Le Bon, lorsque nous apprîmes l'heureuse nouvelle de la victoire remportée sur les féroces anglais par nos phalanges républicaines, et la délivrance de Toulon. Nous vous demandons une vengeance exemplaire de l'infâme trahison de cette cité, pour inspirer la frayeur aux autres villes frontières si quelqu'un était assez lâche pour marcher sur les traces de cette ville scélérate que la puissance nationale devrait punir rigoureusement.

Déjà le représentant du peuple Le Bon avait fait passer dans toutes les âmes les sentiments qui l'animent; déjà il avait électrisé tous les citoyens; déjà dans deux séances de la société populaire, il avait mis tous les habitants de Béthune au pas de charge; déjà le flambeau de la raison à la main, il avait éclairé les repaires les plus ténébreux de l'aristocratie et du fanatisme, tout était préparé et bien disposé pour célébrer la fête décrétée par la Convention nationale en réjouissance de nos succès sur les satellites du tyran anglais. Les autorités constituées devaient être épurées et étaient élevées à la hauteur des circonstances, la société populaire avait passé au crible de l'épuration, elle n'était plus composée que de sans culottes et de vrais patriotes à moustaches; elle avait vomi l'écume du feuillantisme et du modérantisme, les trembleurs et les patriotes de fraîche et de nouvelle étoffe montagnarde et révolutionnaire depuis le 10 août avaient été rejetés, tout était au niveau et marchait sur la même ligne.

Lorsque le jour de la fête arriva, elle fut simple, sans luxe et sans fard, comme le peuple. La gaieté, l'union et la fraternité en firent tous les frais, tout se passa dans le plus grand ordre parce que le peuple veillait et était debout. La fête commença par une promenade patriotique; la société populaire, se rendit avec la musique chez le représentant du peuple, qui se joignit aussitôt à ses frères; les autorités constituées vinrent aussi se réunir à ce foyer patriotique, dont Le Bon était le centre, il communiquait à tous le feu qui l'embrasait. Il parcourut notre ville environné de ses concitoyens qui se disputaient le plaisir de le contempler et de lire dans ses yeux le bonheur et la consolidation de la République.

La marche s'ouvrit par un détachement de hussards du 6^e régiment, venaient ensuite différents groupes: l'enfance naïve, l'espoir de la patrie formait le premier et la vieillesse respectable fermait la marche. Le représentant du peuple était au centre, la colonne défila devant l'arbre sacré de la liberté et finit sa course au

temple de la Raison où elle entra avec ordre et se plaça en haies. Le représentant du peuple y entra revêtu des insignes de sa dignité tenant par la main une jeune citoyenne qui représentait la déesse de la Liberté, il la conduisit sur le sommet d'une montagne qu'on avait élevée dans le sanctuaire du temple de la Raison. Pendant toute la marche et dans le temple, les airs retentirent des sons mélodieux d'une musique républicaine, et des chants patriotiques et conformes à la fête, la gaieté la plus pure rayonnait sur tous les visages, tous les citoyens étaient heureux des victoires de la République.

L'après midi le Montagnard Duquesnoy vint partager notre allégresse malgré les douleurs qui le rongent, il y eut séance à la société populaire, toute la ville y assista. Le citoyen Le Bon y parla le langage de la raison, confondit le fanatisme, terrassa l'aristocratie dans un discours plein d'énergie et de caractère et fit rendre publiquement hommage à la Raison par trois ou quatre cafards qu'on appelait jadis prêtres, qui, honteux de leur état imposteur recueillaient justement les fruits de leurs fourberies et de leur hypocrisie; le soir il y eut bal public au profit des pauvres dans le temple de la raison; le citoyen Le Bon y dansa avec la déesse de la Liberté.

Les nouvelles fâcheuses que depuis nous avons apprises du midi n'ont rien diminué de notre courage; les revers électrisent les âmes fortes et républicaines, nous aimons à croire que les soldats de la sanguinaire inquisition ne souilleront pas longtemps le sol sacré de la Liberté.

BEURNIER (secrét.).

b

[Montmédy, 16 niv. II. La Sté popul. à la Conv.] (1)

« Aussitôt que nous avons appris, Citoyens, que la valeur française avait arraché l'infâme Toulon aux Anglais, nous avons arrêté à l'unanimité qu'il serait célébré une fête civique le décadi 10 nivôse. Nous vous en transmettons les détails, et vous prions de les faire connaître à la Convention pour lui donner une idée de l'esprit qui anime les frontières. Beauvais, représentant du peuple, que nous croyions assassiné, verra avec plaisir l'honneur que nous avons cru ne rendre qu'à ses mânes: cet éloge n'est pas flatté. S. et F. »

DUFOUR (présid.), J. DUSEAUT (secrét.).

[Détails de la fête du 10 niv. « d'après le plan du cⁿ Dufour, chef du bⁿ de Bar »]

La marche était ouverte par un détachement de 30 hommes. Suivait un chœur de jeunes citoyennes vêtues de blanc et décorées de l'écharpe tricolore, chantant des hymnes à la Liberté, la musique les accompagnait.

On vit paraître un char de triomphe, décoré de lauriers, sur lequel une femme est assise: c'est la France victorieuse; elle porte un large bouclier; un casque brille sur sa tête, à ses côtés pend un cimeterre, sa main droite est appuyée sur un faisceau de haches du sein des-

(1) P.V., XXX, 197.

(2) F¹c 84, doss. 2072. Mention dans B¹n, 9 pluv.; Mon., XIX, 329; Batave, p. 1400; J. Lois, n° 488; Débats, n° 496, p. 109.

(1) F¹c 1 84, doss. 2057.